



Problème bail commercial et préjudice

Par **kentus**, le **31/05/2012** à **21:51**

Bonjour,

je suis commerçant à Lyon ou je tiens une enseigne de restauration rapide.
Je louais mes locaux à une personne âgée, au changement de propriétaire celui-ci a augmenté mon loyer de 900 à 1600€/mois est-ce légale?

De plus, avec mon fond de commerce, je louais également, lors du bail d'origine, deux appartements, le nouveau propriétaire a décidé de me retirer la location de ces deux appartements sans me demander mon avis, que puis-je faire?

Enfin, des travaux sont réalisés sur la façade de l'immeuble où je tiens mon restaurant, ces derniers ont provoqués d'important dégâts sur ma devanture, que puis-je faire? Ces travaux me cause également un préjudice car je ressens une forte baisse de fréquentation. Là encore que puis-je faire?

Merci de m'aider.

Bien à vous.

Par **edith1034**, le **01/06/2012** à **08:03**

TOUT EST ILLÉGAL ET IL FAUT REFUSER

s'il n'est pas content il saisit le tribunal et il sera rejeté

pour tout savoir sur le bail commercial

<http://www.fbls.net/ARRETCOMMERCIAL.htm>